

Saec. VI. — Flavius Josephus. Demi-cursive romaine.

Milan, Biblioteca Ambrosiana, Josephus Flavius.

Extrait d'un manuscrit papyrus, contenant des fragments d'une traduction latine des *Antiquitates Judaicae* de Flavius Josèphe. Nos Fac-similés donnent le commencement du 6<sup>e</sup> livre et les chapitres 382—389 du 8<sup>e</sup> livre. Les folia du manuscrit consistent en deux feuilles de papyrus, mises ensemble. Les deux côtés sont écrits. Grandeur de la feuille : 33,5×23 cm. Le manuscrit appartenait autrefois au monastère de Sant' Ambrogio à Milan, il fut donné, en 1605, au cardinal Federigo Borromeo pour l'Ambrosiana. Ce manuscrit était autrefois regardé comme un autographe de Rufin. Rufin pourtant ne traduisit pas les Antiquités de Josèphe. Cassiodore, dans son livre, paru en 544, *De institutione divinorum litterarum*, cap. 17, dit que les Antiquités furent traduites en latin, pour la première fois, par ses amis : *Quem (Josephum)*, dit-il, *pater Hieronymus scribens ad Lucinum Beticum propter magnitudinem prolixo operis a se perhibet non potuisse transferri; hunc tamen ab amicis nostris, quoniam est subtilis nimis et multiplex, magno labore in libris viginti duobus converti fecimus in latinum.* Il ne serait pas impossible que le manuscrit remontât au temps de Cassiodore (mort vers 570) et qu'il ait été écrit au monastère de Vivarium. Déjà Mabillon remarquait, que l'écriture ressemble à la cursive romaine d'un papyrus de Ravenne de l'an 564 (*Museum Italicum* I, p. 12). — Deux copistes ont travaillé au Codex : le premier a écrit les 8 premiers folia, le second les 84 autres. Le papyrus de la seconde partie est d'espèce différente. Notre première reproduction donne un Fac-similé de la première écriture; l'autre, de la seconde.

Demi-cursive romaine. L'écriture a une grande ressemblance avec la cursive de la pl. 22 de l'année 572 et les explications qui ont été données là-même valent pour la plupart des lettres. Les lettres cursives des documents sont adoptées ici pour l'écriture du livre : pourtant elles sont plus étroitement unies et n'ont pas ces longs traits des documents. D'où on peut appeler cette écriture demi-cursive. Les hastes supérieures des lettres souvent sont formées de deux traits, comme dans la cursive, mais ces traits sont parfois si serrés l'un contre l'autre qu'ils paraissent ne faire qu'un trait unique, plus fort; ils rappellent déjà les traits en masse de la période postérieure. — L'écriture de la première et seconde main est très différente : en celle-ci, les lettres sont beaucoup plus resserrées, les ligatures sont plus nombreuses, l et n n'ont la forme majuscule que par exception; en celle-là, les lettres sont mieux séparées et formées d'une façon plus régulière, g, l et n ont souvent la forme majuscule (*pugnandum*, 1;

*congressus*, 2). A remarquer aussi dans l'écriture de la première main la forme aigue du v en ligature (*Asotum*, 2; *statutus*, 6), et la grande forme du x (*Asotum*, 2).

Les abréviations sont très rares. Sur nos Fac-similés, il n'y a d'abréviation que pour *domi* (3, 4, 5); à la ligne 17 de notre première page (non pas sur la reproduction), on trouve *domi* = *Domini*.

Séparation de mots et de phrases. Les mots ne sont pas séparés. Les phrases le sont par un petit espace blanc et par un point (5, 6, 7). Souvent aussi on trouve des points avec les noms propres. La première lettre du 6<sup>e</sup> livre, sur notre reproduction est fortement agrandie. De même la première lettre de la page sur la seconde reproduction est un peu agrandie.

Le numéro des quaternions se trouve indiquée à la dernière page en bas, dans la marge, à l'angle droit.

Corrections. A la ligne 5 d se trouve barré dans le mot *investierunt*.

- a) 1 Tenentes igitur Palestini captivam suorum hostium [ar]cam,
- 2 sicut dudum praediximus, in civita[em] Azotum portaverunt [eam].
- 3 et apud dom suum, qui vocabatur Dagon, quasi tropeum aliquid posuerunt. Se-
- 4 quenti vero die diluculo ingressi templum, ut domi sollempniter adora[re]nt,
- 5 invenerunt dom suum circa arcam hoc facientem: iacebat enim evulsus
- 6 de vase suo, in quo status esse videbatur, quem denovo elevantes statuerunt,
- 7 graviter de eius casu dolentes. Cumque frequenter venientes Dagon invenirent
- 8 iacentem et arcam similiter adorantem, in angustia et confusione gravis-
- 9 sima constituti sunt. Novissimae vero Azotorum civitatem atque provin-

- b) 1 hostibus aciemque constituentibus ad pugnandum e diverso
- 2 et Achab suum egit exercitum. Tum congressus robustissima dimica-
- 3 tione commissa hostes convertit in fugam, et ad eorum interitum
- 4 [p]ersequeus imminabat. Illi vero suis curribus impediti ad invi-
- 5 cem sunt extincti, paucique diffugere valuerunt in civitatem
- 6 Aphecat. Sed et ipsi sunt mortui, muris enim cadentibus super eos
- 7 viginti septem milia defecerunt. In proelio autem centum milia sunt
- 8 occisi. Rex autem Syrorum Adadus fugiens cum quibusdam fidelis-

ante A. D. 570. — Commentaire sur les Epitres de S. Paul. Demi-onciale du Mont-Cassin.

Montecassino, Cod. 150 (autrefois 346), p. 248.

Extrait d'un Codex en parchemin, dont la seconde partie contient un commentaire sur les Epitres de S. Paul, attribué à S. Ambroise. Grandeur moyenne des feuilles : 30×22 cm. Parchemin fin et transparent. Notre Fac-similé donne la fin du commentaire sur l'Epitre aux Romains. Un ancien possesseur du manuscrit, un prêtre du nom de Donatus, y a mis son nom, avec cette remarque qu'il a lu le Codex, au cours d'une maladie, la troisième année après le consulat de l'empereur Justin, dans la maison de S. Pierre in Castello Lucullano. On ne sait qui était ce Donatus; son écriture se reconnaît plusieurs fois dans les notes marginales du Codex. Comme on le sait, les restes de S. Séverin, Apôtre de Noricum, reposaient au Castellum Lucullanum, près de Naples, et c'est là que l'abbé Eugippius, au commencement du VI<sup>e</sup> siècle écrivit la vie de ce saint. L'empereur Justin, dont le consulat sert de point de repère, ne peut être que le second empereur de ce nom, car le premier (518—527) n'a jamais porté le titre de consul. Justin II porta le titre de consul une première fois en 566, une seconde fois en 568; l'année 569 était considérée par lui comme la seconde après son consulat, et 570 comme la troisième (voir de Rossi, *Inscriptiones urbis Romae*, I, 508 et 613; comme date du document, pl. 22, l'année 572 est cependant donnée comme la quatrième après le second consulat). Le Codex était donc écrit déjà dès l'année 570. Voir la description dans la *Bibliotheca Casinensis*, III, 316—362. Nous devons le Fac-similé à l'amabilité du bibliothécaire de Montecassino, le P. Ambrogio M. Amelli.

L'écriture est une demi-onciale, soignée, régulière, un peu raide. Les lettres sont larges avec des traits forts. Leur hauteur est exactement mesurée. Voir les explications, pl. 20.

Lettres isolées. a est fermé (1, 2). La haste de b (comme celle de l') décrit de temps en temps une courbe vers la gauche, pour remonter ensuite vers la droite (2, 4, 11; comparer avec l'écriture irlandaise). e a généralement la forme fermée (1, 2). La barre supérieure de l'f (comme celle de l's) est recourbée; la languette est à peu près sur la ligne de base; f ne dépasse la ligne que par en bas (3, 4; comp. la forme de l'f, pl. 20). Voir g (1, 2, 4); il a la forme, imitée plus tard dans la demi-onciale de Tours). Le dernier jambage de l'm est fortement recourbé vers l'intérieur (1, 2). n est majuscule (1, 2). Les panses de p et de q sont larges et fermées (1, 2). L'épaule de r prend très bas, le trait vertical a une petite ligne de fuite (2, 3). s ne descend pas au-dessous de la ligne et n'a

qu'une demi-haste supérieure, elle ne monte pas si haut, que dans b, d, h, l (*conclusiones*, 7; *mentibus nostris*, 8). La barre du t est en avant tournée en bas; la haste décrite dans sa première partie une courbe vers la gauche (1, 2). De même le premier jambage de l'u est ordinairement un peu arqué vers la gauche (1, 2). Voir x (6, 7).

Abréviations. h = *huc*, q = *que* (5, 6). A la fin des lignes, abréviation pour m (7). Les abréviations des manuscrits chrétiens (*Spiritu sancto*, 5; *Iesu Christi*, 6); voir sur ces abréviations, les explications, pl. 24.

Avant le verset cité de la Sainte-Ecriture, on a un guillemet.

Les lignes avec *explicit* sont écrites à l'encre rouge en capitales quadrates.

Le possesseur Donatus s'est servi pour sa signature de lettres onciales tracées couramment. Nous avons donc dans notre Fac-similé un exemple de trois sortes d'écriture du VI<sup>e</sup> siècle (demi-onciale, capitale et onciale).

- c) quia per ipsum omnia. Qui cum agnoscat, datur
- Deo Patri laus per ipsum, quia intellegitur per Christum,
- quasi per sapientiam suam, in qua salvos fecit creden-
- tes. Gloria ergo Patri per Filium, hoc est ambo-
- 5 bus gloria in Spiritu sancto, quia uterque in una gloria est.
- Gratia Domini Iesu Christi cum omnibus vobis. Amen."
- In conclusionem Christum ponit, per quem facti et iterum
- reformati sumus gratia eius, ut mentibus nostris
- haereat; qua si beneficiorum eius memores simus,

- 10 semper nos tuebitur, sicut dixit: „Et ecce", inquit, „ego
- vobiscum sum omnibus diebus usque ad consumma-
- tionem saeculi." Amen.
- Explicit ad Romanos.
- Incipit ad Corinthios prima.

- 15 † Donatus gratia Dei presbyter proprium codicem Iustino Augusto tertio post consulatum eius in aedibus beati Petri in Castello Lucullano infirmus leg[is] legi legi. † † †